



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 1, Janvier 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index
ResearchBib**

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Liens des indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Aesthetics of Utopia and Essentialism in African and Diasporic Women’s Literature**
Saliou DIONE..... 1-15
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.1>
2. **Proverbs and ideational metafunction in chinua achebe’s arrow of god**
Lallé Michaël ZOUBA & Gérard MILLOGO..... 16-31
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.2>
3. **The Narrative Instinct as Conflicts Controller and Peace Generator in Bediako Asare’s *Rebel***
Kemealo ADOKI..... 32-45
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.3>

Lettres Modernes

4. **Les rapports de pouvoirs déséquilibrés dans Les Petits-fils nègres de Vercingétorix d’Alain Mabanckou**
Faustin Mezui M’okane..... 46-58
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.4>
5. **Les traces du colonialisme dans la littérature camerounaise**
Marthe Prisca LETSETSENGUI 59-70
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi3i1.5>
6. **L’ancrage culturel dans La Colère des dieux : un enjeu narratologique du récit filmique**
Soungalo COULIBALY, Maténé OUATTARA,
Mamadou BAYALA & Yamba Prosper NIKIEMA..... 71-88
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.6>
7. **La grossophobie dans riposte (2022) de louisa reid et gordofobia (2022) de Gisel Navarro : stigmatisation et autodépréciation des personnages en surcharge pondérale**
D’Acise Junior NGUIMBI..... 85-95
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.7>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **Usages du téléphone mobile dans les activités scolaires hors classe des élèves de Terminal du lycée Chaminade de Brazzaville.**
Antonin Idriss BOSSOTO..... 96-113
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.8>

- 9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur :
le kabiyyè, le moba et le gulmancema**
Assolissin HALOUBIYOU & Djahéma GAWA 114-125
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.9>
- 10. Les prédicatifs non verbaux du marka**
Nébremy DAO..... 126-138
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.10>
- 11. Insertion de néologismes dans la presse écrite burkinabè :
conditions d'émergence dans un contexte multilingue**
Célestin ZOUMBARA..... 139-154
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.11>

Arts et Culture

- 12. La dot en nature ou cuadikpaabu :
fondement d'une culture endogène de paix au Nungu**
Germain OUALLY & Yendifimba Dieudonné LOUARI..... 155-170
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi3i1.12>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 13. Diagnostiquer et conjurer le mauvais sort chez les Gbaya
du Cameroun en contexte post-moderne**
Jeannette Sylvie PILO ATTA 171-186
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.13>
- 14. Production artistique contemporaine au Burkina Faso :
manifestation de l'abstraction en sculpture et en batik**
SANDWIDI Hyacinthe, SANFO Moctar & TOME Adama.....187-201
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi3i1.14>
- 15. Arts et mutations en Afrique : entre visible et invisible,
quelle identité pour l'art africain ?**
Opêoluwa Blandine AGBAKA..... 202-214
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.15>
- 16. Contraintes coloniales en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire et
migrations de fuite en Gold Coast britannique**
Serge Noël OUÉDRAOGO..... 215-232
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.16>
- 17. Le mos majorum, facteur d'incompatible entre le prince romain et
le philosophe stoïcien des Julio-Claudiens aux Flaviens ?**
Robert Adama SENE & Moussa Aleyri Salam SY 233-245
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.17>

Géographie

- 18. Les Femmes rurales face aux défis de l'autonomisation financière : cas de culture du souchet (*Cyperus esculentus*) dans le canton Dyh au Département de la Tandjilé Ouest/Tchad.**
 KELGUE Salomon 246-258
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.18>
- 19. Impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo**
 LINGUIONO Chelmyh Duplosin 259-274
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.19>
- 20. Analyse de l'assainissement et risques sanitaires dans les quartiers de Mfilou-Ngamaba à Brazzaville (République du Congo)**
 Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA 275-288
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.20>
- 21. La Falémé, entre agriculteurs et miniers : analyse des mobilisations sociales dans un espace aurifère transfrontalier (Sénégal, Mali)**
 El Hadji Serigne TOP & Mouhamadou Lamine DIALLO 289-306
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.21>
- 22. Culture industrielle de canne à sucre et mutations socio-economiques dans la ville de Nkayi (Congo)**
 Guy Rodrigue MOUANDA NIAMBA,
 Gilles Freddy MIALOUNDAMA BAKOUÉTILA &
 Yolande BERTON-OFOUÉMÉ..... 307-324
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.22>
- 23. Environnement insalubre des centres de soins infirmiers de Yamoussoukro : une pluralité de facteurs**
 DIARRASSOUBA Bazoumana & DOLLOU Andréa Cyrielle Blailatien 325-341
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.23>
- 24. De l'écotourisme à la valorisation socio-culturelle et économique des ruines de Loropéni au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)**
 Innocent Hibort HIEN, Frédéric BATIONO &
 Yélézouomin Stéphane Corentin SOME..... 342-355
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.24>
- 25. Incidences de la croissance de la ville de N'Djaména sur les terres agricoles de Malo-Gaga**
 Hinsoubé DJONZOUNÉ & Mahadjir ADOUM IDRISSE..... 356-366
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.25>

- 26. Perception et stratégies d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques dans le Système Faguibine**
 Mahamadou ABOCAR, Sory Ibrahima Fofana,
 Abdoukadro Oumarou TOURÉ & Habiboulaye D. Maiga..... 367-385
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.26>

Philosophie

- 27. La structure de base rawlsienne : un ferment pour la justice sociale en Afrique subsaharienne**
 Jean Joel BAHI..... 386-405
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.27>
- 28. Karl Marx et la démocratie**
 Ouétien Yves Arsène DAO & Guy Olivier YAMÉOGO..... 406-421
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.28>
- 29. Droits de l'Homme et paix : quels rapports dans les sociétés politiques francophones Ouest-africaines ?**
 Firmin Wilfried ORO..... 422-440
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.29>
- 30. Oralité et pédagogie chez les Akwa du Congo**
 Pierre Hubert MFOUTOU & Marlon ALOUKI OBOUEMBE..... 441-454
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.30>

Anthropologie et sociologie

- 31. Dynamiques sociales et émergence des espaces de consommation de drogue « val val » en milieu rural ivoirien**
 Amoin Kanou Rébéka KAKOU-AGNIMOU..... 455-471
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.31>
- 32. Déterminants socio-politiques des violences électorales en Afrique : Cas de Saponé, Burkina Faso**
 Brahim SODRE & Paul-Marie MOYENGA..... 472-487
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.32>
- 33. Participation politique et abstention : les jeunes étudiants de Daloa face aux défis électoraux**
 Mariame Tata FOFANA & Bogui Landry Fernand NIAVA..... 488-505
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.33>
- 34. Héritage des biens fonciers et crise des liens familiaux à Abengourou (Côte d'Ivoire)**
 Adjé Pascal TANOÛ & Assamoi Isidore ETTY..... 506-525
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.34>

- 35. Symbolique du "foyer feu" :
une analyse des dynamiques sociales au Gabon**
Inna Gabrielle MAYILA épouse GAWANDJI. OLOUNDIGOLO..... 526-540
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.35>
- 36. Parti au pouvoir et opposition :
de la mémoire politique aux alliances au Cameroun**
Catherine NGONO..... 541-555
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.36>
- 37. Résilience du système de santé burkinabè face à la COVID-19 :
perceptions du personnel de santé**
Blahima KONATE, Abdramane, BERTHE, Hermann BADOLO,
Hermann BAZIE, Isidore TRAORE,
Awa MIEN & Hervé M HIEN..... 556-567
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.37>
- 38. Les figures infantiles de la migration à Bobo-Dioulasso :
acteurs, motifs, trajectoires et facteurs de vulnérabilité**
SAWADOGO Honorine Pegdwendé & GNESSI Siaka..... 568-585
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.38>
- 39. Les talibés de Baye Niasse et la COMAS :
un narratif autour d'une coopérative paysanne**
Cheikh El Hadji Abdoulaye NIANG..... 586-608
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.39>

Psychologie

- 40. Stratégies éducatives des familles et gestion de la pauvreté sur le
développement cognitif des enfants dans la ville de Man (Côte d'Ivoire)**
Kouakou Mathias AGOSSOU..... 609-627
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.40>
- 41. Impact de la résilience sur la charge virale
des orphelins et enfants vulnérables du VIH**
Kodzo Jude GUEDE & Kaka KALINA 628-642
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.41>

Science de l'éducation

- 42. Comprendre les dysfonctionnements à l'aune des pratiques
de GRH au sein des établissements DORIAN de Yopougon**
Katty MAMBO & Rassidy OYENIRAN..... 643-664
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.42>
- 43. Voyage d'études et renforcement des compétences des enseignants du
supérieur au Burkina Faso : cas de l'université Norbert Zongo (UNZ)**
Joseph BEOGO..... 665-678
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.43>

- 44. Impact de l'Intelligence Artificielle sur les Interactions Étudiantes et optimisation de l'Apprentissage à l'Université de N'Djamena/Tchad**
Nahoundongar MEKONDION, Abraham DAGUE &
Mbaindo DJIMRABEL..... **679-697**
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v8i1.44>



Insertion de néologismes dans la presse écrite burkinabè : conditions d'émergence dans un contexte multilingue

Célestin ZOUMBARA

Sciences du langage (Grammaire et Linguistique françaises),

Université Norbert ZONGO,

Email : zoumbaracelestel7@gmail.com

Date de soumission : 15-12-2024

Date de publication : 15-01-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.11>

Résumé

Les néologismes ou nouveaux mots constituent une caractéristique majeure du français pratiqué en Afrique. Dans le contexte particulier du Burkina Faso, marqué par le multilinguisme, l'usage des néologismes reflète des dynamiques d'expression et de subjectivité, et témoigne de l'évolution culturelle, sociale et technologique qui transforme la langue. Or, on relève dans la presse écrite en français l'usage de néologismes dans la transmission des informations. Pour appréhender cette pratique langagière, la présente étude vise à analyser les conditions qui favorisent l'insertion des néologismes dans la presse écrite burkinabè. Nous y faisons une description lexicologique des néologismes extraits après application de la méthode Extranéo puis nous déterminons, sous l'angle de la stylistique et de l'énonciation, les conditions d'émergence de ces néologismes dans la presse à travers les journaux *Lefaso.net*, *L'Observateur Paalga* and *Sidwaya*. Les résultats montrent que l'insertion des néologismes répond à une volonté d'exprimer des réalités spécifiques endogènes tout en faisant la promotion d'une cohabitation linguistique gage d'une cohésion sociale. Les néologismes se présentent ainsi comme de véritables marqueurs socioculturelles.

Mots-clés : néologismes – émergence – multilinguisme – presse écrite

Insertion of neologisms in the written press of Burkina Faso: conditions of emergence in a multilingual context

Abstract

Neologisms or new words are a major characteristic of the French language used in Africa. In the particular context of Burkina Faso, marked by multilingualism, the use of neologisms reflects the dynamics of expression and subjectivity, and bears witness to the cultural, social and technological changes that are transforming the language. However, the use of neologisms in the transmission of news is practiced in the French language press. In order to understand this linguistic practice, the present study aims to analyse the conditions that favour the insertion of neologisms in the burkinabè written press. We give a lexicological description of the neologisms extracted after application of the Extranéo method, and then determine, from the stylistic and enunciation points of view, the conditions of emergence of these neologisms in the press through the newspapers *Lefaso.net*, *L'Observateur Paalga* and *Sidwaya*. The results show that the insertion of neologisms responds to a desire to express specific

endogenous realities while promoting linguistic cohabitation as a guarantee of social cohesion. Neologisms are thus veritable socio-cultural markers.

Keywords: neologisms - emergence - multilingualism - written press

Introduction

Une caractéristique majeure de l’Afrique est son multilinguisme. En effet, ce continent à lui seul regroupe une bonne partie des langues parlées dans le monde, comme l’affirment S. Robert et S. Voisin (2014 : 9) : « Avec quelque 2000 langues, l’Afrique constitue l’un des grands réservoirs linguistiques mondiaux (30% des langues du monde). » Ce multilinguisme entraîne non seulement une cohabitation des langues africaines entre elles, mais aussi une cohabitation entre celles-ci et des langues non africaines. Cette réalité subdivise l’Afrique francophone en deux principales aires selon S. Lafage (1999) et A. Queffélec (2009).

Dans la première aire, il faut distinguer les États dans lesquels une ou plusieurs langues locales sont utilisées par une frange importante de la population et dans lesquels il existe un véritable bilinguisme incluant langue (s) africaine (s) et langue française. Dans des États comme la Centrafrique, le Rwanda et le Burundi, ce bilinguisme est reconnu au niveau des langues officielles car, en plus du français, ces États utilisent respectivement les langues africaines sango, swahili et kirundi comme langue officielle. Dans cette même aire, sont rangés les États dans lesquels l’usage d’une langue locale est simplement remarquable dans la vie quotidienne, comme c’est le cas pour le bambara au Mali, le wolof au Sénégal, etc. Dans la seconde aire d’États africains francophones sont rangés, d’après S. Lafage (1999 : 164), les États multilingues dans lesquels aucune langue locale ne semble avoir acquis une position dominante. Le français y est utilisé pour assurer un rôle véhiculaire national à deux niveaux : soit dans la variété scolaire normalisée (langue officielle), marquée par une norme parfois endogène, c’est-à-dire une norme locale, soit dans une variété populaire caractérisant les non ou les peu scolarisés mais constituant pour les plus instruits un mode d’expression parallèle imposé par l’intercompréhension ethnique et sociale. C’est le cas des États comme le Bénin, le Burkina, le Cameroun, le Sénégal, etc. Le français pratiqué dans ces États africains se caractérise par divers phénomènes linguistiques parmi lesquels on relève l’usage des néologismes. Dans un cadre énonciatif, le néologisme représente un acte du locuteur, qui, par l’invention lexicale, revendique une intention originale et situe l’énoncé dans un contexte spécifique. En effet, le néologisme ne se limite pas à un ajout lexical ; il reflète des dynamiques d’expression et de subjectivité. Dans un contexte sociolinguistique comme celui du Burkina marqué par une soixantaine de langues nationales cohabitant avec le français et l’anglais consacrés langues de

travail selon la dernière révision constitutionnelle, qu'est-ce qui favorise l'émergence des néologismes dans la presse écrite ? C'est sur cette question que se fonde cette étude dont l'objectif général est d'analyser les conditions d'émergence des néologismes dans la presse écrite burkinabè en ligne. Elle s'appuie sur l'hypothèse générale selon laquelle dans la presse écrite burkinabè en ligne, l'apparition de néologisme se fonde sur des facteurs en rapport avec la valorisation des langues nationales et la désignation de réalités locales. L'étude s'appuie sur l'énonciation, la lexicologie, la sémantique et la stylistique. Elle présente trois principales articulations. La première articulation fixe le cadre théorique de l'étude en revisitant des concepts majeurs en lien avec la description des unités linguistiques du français. Quant à la deuxième articulation, elle présente le dispositif méthodologique mis en œuvre pour réaliser l'étude. Enfin, la troisième articulation est consacrée à la présentation et à la discussion des résultats obtenus.

1. Considérations théoriques

Cette étude cherche à appréhender les conditions qui favorisent l'usage des néologismes dans les articles journalistiques burkinabè. Ce faisant, elle s'intéresse à première vue à des unités linguistiques spécifiques, les néologismes, et il convient d'en fixer le cadre. Les néologismes sont-ils des mots ? Pour statuer sur le type d'unité linguistique qui nous concerne particulièrement, nous nous appuyons sur la description de trois notions linguistiques, réalisée par E. Cartier et al. (2018) dans le cadre de leurs travaux sur le français contemporain : l'énoncé, le mot et la lexie. Pour prendre en compte la spécificité des unités linguistiques auxquelles nous nous intéressons dans cette étude, nous clarifions, en plus de ces notions, la notion de lexie néologique. Mais avant, que faut-il entendre par néologie ?

1.1. La néologie et les néologismes

Le sens des termes *néologie* et *néologisme* a évolué et a acquis aujourd'hui une acception qui semble être adoptée par l'ensemble de la communauté linguistique française. Selon M. Grevisse (2011 : 156), « depuis que le français existe, il n'a cessé d'intégrer à son lexique de nouvelles unités ou de donner des sens nouveaux aux mots déjà en usage. Ces innovations sont des néologismes. La tendance elle-même est appelée néologie ». Cette compréhension, précise *Le Petit Robert* de la langue française 2012, date de 1800 pour le terme néologisme et du milieu du 20^e siècle pour le terme néologie. On comprend alors que du sens originel, ces deux termes ont évolué pour aboutir à un sens actuel. D'après J. Bastuji (1974), la distinction entre néologie et néologisme articule une opposition pertinente entre le PROCÈS et le PRODUIT. Les néologismes sont donc des unités linguistiques nouvelles que G. Mounin (1977 : 229-230)

définit ainsi : « Par néologisme, je comprends le mot nouveau, le sens nouveau d'un vocable déjà existant, mais aussi l'emprunt [...] ; j'y joins enfin les mots, qui après avoir existé [...], sont morts et paraissent neufs quand ils renaissent de l'oubli. »

1.2. Les unités linguistiques

Pour déterminer le type d'unité linguistique permettant d'identifier le néologisme, nous revenons ici sur les notions d'énoncé, de lexie et de lexie néologique.

1.2.1. Énoncé

La notion d'énoncé fait penser à la fonction essentielle de la langue, c'est-à-dire la communication (A. Martinet, 1991). En partant des travaux de R. Jakobson (1963), notamment son schéma de la communication, M. Riegel et al. (2018 : 3) définissent l'énoncé comme étant

une forme linguistique signifiante dont l'interprétation requiert une double aptitude. L'allocutaire doit, bien sûr, connaître le sens codé des formes linguistiques simples et complexes (mots, groupes de mots, phrases et types de phrases). Mais il lui faut aussi procéder à des calculs (ou inférences) à partir de la signification proprement linguistique de l'énoncé et des connaissances qu'il estimera pertinentes pour aboutir à une interprétation plausible de cet énoncé dans la situation où il lui a été adressé.

Sur la base de cette définition, nous retenons que l'énoncé est l'unité qui fonde tout acte de communication impliquant un locuteur et un interlocuteur. Il implique des formes linguistiques simples et complexes, notamment le mot et le groupe de mots. Le mot est défini comme une unité autonome de sens et de structure, employée de manière isolée ou intégrée dans une phrase. Ferdinand de Saussure, souvent considéré comme le père de la linguistique moderne, décrit le mot comme une unité de signe, associant une idée appelée signifié et une expression phonétique ou graphique appelée signifiant (F. De Saussure, 1916). À l'opposé, un groupe de mots (ou syntagme) est une construction syntaxique de plusieurs mots qui fonctionnent ensemble pour créer une unité sémantique et grammaticale, comme « notre beau chat » ou « la devise de l'université ». Il peut être verbal, adjectival, adverbial, nominal, etc. Selon L. Tesnière (1959), un pionnier de la syntaxe moderne, les mots dans un groupe se lient par une hiérarchie de dépendances, où chaque mot joue un rôle précis dans l'ensemble. Ainsi, un groupe de mots apporte des nuances et des précisions supplémentaires que le mot isolé ne peut exprimer seul. Si le mot est donc considéré comme une unité du lexique de la langue, son identification comme tel s'adosse, d'après M. Grevisse et A. Goosse (2011 : 152), à deux critères. Il s'agit du critère morphologique lié à la variabilité et à l'invariabilité du mot et le critère syntaxique rattaché à sa fonction. Sur cette base, ceux-ci identifient onze espèces de mots : le nom ou substantif, l'adjectif, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction de

subordination, la conjonction de coordination, l'introducteur et le mot-phrase. M. Grevisse et A. Goosse (2011 : 232) relèvent qu'« il y a des phrases constituées d'un seul mot ». Ainsi, des mots comme *Oui.*, *Bravo !* et *Zut !* peuvent constituer à eux-seuls des phrases.

1.2.2. La lexie

A. Polguère (2002) montre que la notion de lexie englobe des notions linguistiques comme mot-forme, lexème et locution, dont la compréhension est un préalable à la délimitation de la notion de lexie. Pour définir la lexie, A Polguère (2002 : 34) définit d'abord le mot-forme, comme étant « un signe linguistique qui possède une certaine autonomie de fonctionnement et qui possède une certaine cohésion interne ». Concernant l'autonomie de fonctionnement, il donne trois critères permettant de la tester. Ainsi, le mot-forme peut être remplacé par un autre mot-forme pouvant avoir la même fonction grammaticale dans la phrase (*le chemin est encombrant* peut être remplacé par *Ce passage sera libre*), il peut être employé dans un contexte différent d'un autre (*chemin* peut être employé dans *C'est un chemin ombragé*) et les mots-formes apparaissant dans une phrase sont séparables les uns des autres (*Le petit chemin ombragé est bien encombré aujourd'hui.*). Quant à la cohésion interne caractérisant le mot-forme, elle se manifeste dans le fait qu'une insertion de nouveaux mots-formes à l'intérieur des mots-formes eux-mêmes est impossible. Ainsi, il n'est pas possible d'insérer *ombragé* dans *chemin* (*cheombragémin*) ou *bien* dans *encombré* (*encombienbré*).

Le lexème constitue un élément de base de la connaissance lexicale. Pour expliciter cela, A Polguère (2002, p. 36) soutient que de façon générale, l'apprentissage d'une langue renvoie à première vue à la mémorisation des lexèmes de cette langue, c'est-à-dire la mémorisation d'une entité générale qui se « matérialise » dans les phrases par un ou plusieurs mots-formes. Ainsi, écrit-il, *DOG* est un lexème de l'anglais, qui est associé aux deux mots-formes *dog* (singulier) et *dogs* (pluriel). Ce qui distingue les mots-formes d'un même lexème, c'est la flexion qui renvoie, d'après J. Gardes-Tamine (1981), à des modifications comme le genre ou les terminaisons verbales (*chants, chanteuse, chante, chantons, chantez...*) que subissent les lexèmes. Ces différents éclairages nous permettent de dire que dans cette étude le lexème est considéré comme une lexie regroupant des mots-formes ne se distinguant que par la flexion. C'est également la notion de flexion qui caractérise la locution ou unité polylexicale, qui se définit comme « une lexie regroupant des expressions linguistiques complexes ne se distinguant que par la flexion » (A. Polguère, 2002 : 38). La locution peut être nominale (*nid de poule*), verbale (*prendre la poudre d'escampette*), prépositionnelle (*par rapport à*), etc. À partir de ces différentes précisions, nous adoptons la définition suivante de la lexie :

Une lexie, aussi appelée unité lexicale, est un regroupement de mots-formes ou de constructions linguistiques qui ne se distinguent que par la flexion. Dans le premier cas, il s'agit de lexèmes et dans le second cas, de locutions. Chaque lexie (lexème ou locution) est associée à un sens donné, que l'on retrouve dans le signifié de chacun des signes (mots-formes ou constructions linguistiques) auxquels elle correspond. (A. Polguère, 2002 : 41)

Dans ce travail, pour lever toute ambiguïté concernant la désignation des unités de la langue qui nous intéresse, nous utilisons la notion de lexie. D'après J.-F. Sablayrolles (2009 : 25), on distingue « des lexies simples (mais qui sont rarement néologiques sauf certains emprunts), des lexies dérivées, des lexies composées, des lexies prépositionnelles, des lexies complexes (jusqu'à la phrase inclusivement) et des lexies textuelles ».

1.2.3. La lexie néologique

Pour J.-F. Sablayrolles (1996), l'unité linguistique adéquate pour l'étude des néologismes est la lexie. Ainsi, comme tout autre unité de la langue, la lexie néologique a des distributions et des fonctions. En outre, en tant que signe linguistique, elle est significative car dotée d'un signifié (contenu), d'un signifiant (forme) et d'un référent (objet imaginaire ou réel). En tout état de cause, on pourrait se demander si les lexies néologiques (ou hapax) qui ne survivent pas dans la langue peuvent faire l'objet d'analyse. À ce sujet, nous souscrivons à cette affirmation de J.-F. Sablayrolles (1996 : 12) :

Le surgissement d'une nouvelle lexie et son fonctionnement dans la langue, quel que soit son sort ultérieur, constituent un phénomène langagier intéressant dont tout modèle linguistique qui se veut complet doit rendre compte. On ne peut exclure les hapax et autres mots d'auteur ou de discours ni de la lexicologie ni de l'analyse de discours. Nous tenons pour néologismes relevant de la langue les lexies dès leur création et première apparition parce que c'est la langue qui les a rendues possibles et qu'on ne peut faire qu'elles n'aient jamais été émises.

1.3. Conditions d'émergence des néologismes

Parler des conditions d'émergence des néologismes revient à s'intéresser aux facteurs externes et socioculturels qui déclenchent la création de nouveaux mots. C'est ainsi que dans cette étude nous nous intéressons aux facteurs d'apparition des néologismes dans la presse écrite burkinabè. A. Culioli (1990) évoque ce processus de « catégorisation », où le langage s'adapte en intégrant des termes capables de désigner des concepts nouveaux, soulignant ainsi l'ajustement de la langue aux réalités évolutives. Selon J. Dubois et R. Lagane (1994), un néologisme émerge souvent pour combler un « manque lexical » lorsque la langue existante ne dispose pas des termes nécessaires pour désigner une idée, un objet ou un phénomène récent. La création lexicale devient alors une réponse directe aux mutations rapides dans des domaines comme la science, l'innovation, la politique, la technologie, la culture, etc. Dans cette optique,

le processus d'émergence repose sur l'évolution des besoins de communication, c'est-à-dire la fonction de renouvellement du langage. Pour A. Rey (1992), l'émergence d'un néologisme est également influencée par la structure interne de la langue et sa capacité de création lexicale. Rey insiste sur les mécanismes morphologiques propres à chaque langue, comme la dérivation, la composition et l'emprunt, qui facilitent la création de nouveaux termes. Ces conditions montrent que la création néologique est non seulement un phénomène linguistique, mais aussi un reflet des dynamiques sociales et culturelles d'une époque.

2. Corpus et méthode d'analyse

Pour conduire cette étude, nous avons constitué un corpus que nous présentons dans cette section tout en mettant en relief la méthode d'analyse adoptée pour aboutir aux résultats présentés.

2.1. Corpus

Le corpus de l'étude est constitué d'articles journalistiques extraits de *Lefaso.net*, de *Sidwaya* et de *L'Observateur Paalga*. Les articles exploités ont été publiés entre 2011 et 2019. Le choix de la presse écrite pour réaliser cette étude se justifie doublement. Il est lié, d'une part, au fait que nous voulions appréhender l'usage des néologismes dans le texte écrit en français, car le texte oral présente également des caractéristiques qui diffèrent de celles de l'écrit. D'autre part, la presse écrite se présente comme un carrefour entre l'évolution du langage et l'actualité socioculturelle. En effet, la presse écrite reflète les préoccupations, les innovations et les transformations de la société en temps réel ; elle est ainsi souvent un vecteur d'introduction et de diffusion de nouveaux mots. Le discours journalistique est particulièrement réactif aux changements politiques, technologiques et sociaux, autant de contextes propices à la création de néologismes pour nommer des concepts émergents ou expliquer des réalités nouvelles. Par ailleurs, selon l'approche énonciative de E. Benveniste (1966), chaque néologisme employé dans la presse reflète une volonté de représenter et de clarifier des faits spécifiques, inscrivant ces mots nouveaux dans une énonciation marquée par des choix stylistiques, idéologiques et communicatifs.

2.2. Cadre méthodologique

La méthodologie adoptée dans cette étude comporte deux volets. Il s'agit de l'application de la méthode d'Extraction automatique des néologismes (Extranéo) utilisée pour extraire les néologismes (C. Zoumbara et al., 2020) et de la référence à l'analyse stylistique et à l'énonciation pour déterminer les conditions d'insertion des néologismes dans les textes.

2.2.1. Méthode Extranéo

La méthode Extranéo est une combinaison d'outils informatiques de traitement des langues permettant de réaliser une extraction semi-automatique de néologismes. Elle comporte quatre étapes : l'étiquetage morphosyntaxique du corpus (étape 1), l'identification des néologismes candidats (étape 2), l'annotation manuelle (étape 3) et la mise en relief des contextes syntaxiques des néologismes validés (étape 4). À l'étape 1, nous utilisons l'étiqueteur morphosyntaxique TreeTagger (H. Schmid, 1995) pour attribuer une catégorie grammaticale à chaque token ou segment du corpus. À l'étape 2, les lexies, dont les catégories grammaticales sont caractéristiques des néologismes, à savoir les adjectifs qualificatifs, les adverbes, les noms communs et les verbes (J.-F. Sablayrolles, 2009 : 35) sont extraites et recherchées dans les lexiques pour identifier les néologismes candidats. Ces néologismes candidats sont validés par l'utilisateur à l'étape 3 en distinguant les « non néologismes » des « néologismes validés ». Des patrons de glose sont enfin projetés à l'étape 4 sur les données textuelles pour mettre en relief les contextes syntaxiques des « néologismes validés ». Ces contextes se déclinent en contextes définitoire, de dénomination et d'équivalence. Cette étude s'appuie sur le résultat de l'extraction des néologismes réalisée à l'aide de la méthode Extranéo. À partir de la liste de néologismes constituée, nous nous appuyons sur la dimension stylistique des néologismes pour mettre en exergue leurs conditions d'émergence dans la presse écrite burkinabè.

2.2.2. Grille de classification des néologismes

La classification des néologismes a été réalisée à partir de la grille de J.-F. Sablayrolles (2017), que nous avons adaptée pour prendre en compte spécifiquement les néologismes formels. Cette grille permet de classer les néologismes suivant leurs procédés de création à partir de deux types de matrices de création lexicale. Le premier type de matrices, ce sont les matrices internes. Elles concernent les néologismes morphosémantiques (préfixation, suffixation, composition), les néologismes syntactico-sémantiques (conversion, déflexivation, combinatoire lexicale), les néologismes morphologiques (troncation, siglaison, acronymie) et les néologismes phraséologiques (détournement, création). Quant au deuxième type de matrices, il est dit externe et concerne uniquement l'emprunt. Dans le cadre de cette étude, les néologismes détectés sont classés selon qu'ils sont morphosémantiques, morphologiques ou obtenus par emprunt.

2.2.3. Analyse stylistique

L'analyse stylistique est l'étude des choix linguistiques et esthétiques dans un texte, visant à mettre en lumière les moyens expressifs et les effets de sens qu'ils produisent. Elle vise principalement à rendre compte de ce qui rend un texte unique et expressif, et non seulement informatif. Dans ce sens, R. Barthes (1953) explique que la stylistique ne se contente pas d'étudier ce qui est dit, mais aussi la manière dont cela est dit, ce qui inclut le choix des mots, le rythme et l'intonation, pour dévoiler les effets cachés et l'intentionnalité de l'auteur. Dans le cadre de cette étude, il s'agit surtout du choix d'utiliser des unités linguistiques néologiques et non des unités existant dans le lexique standard de la langue. L'analyse stylistique met ainsi en lumière la subjectivité de l'auteur et la profondeur symbolique du texte, en cherchant les éléments qui provoquent une réaction particulière chez le lecteur. Elle cherche à comprendre comment la forme du langage contribue au contenu et à l'impact émotionnel d'un discours. Ce type d'analyse s'intéresse donc non seulement au « quoi » du texte, mais surtout au « comment » : comment l'usage des néologismes contribue-t-il à véhiculer des valeurs subjectives qui donnent aux articles journalistiques une coloration stylistique dans le contexte multilingue du Burkina Faso ?

Le déroulement du cadre méthodologique ainsi présenté nous a permis de parvenir à des résultats que nous présentons dans la section ci-dessous.

3. Résultats et discussion

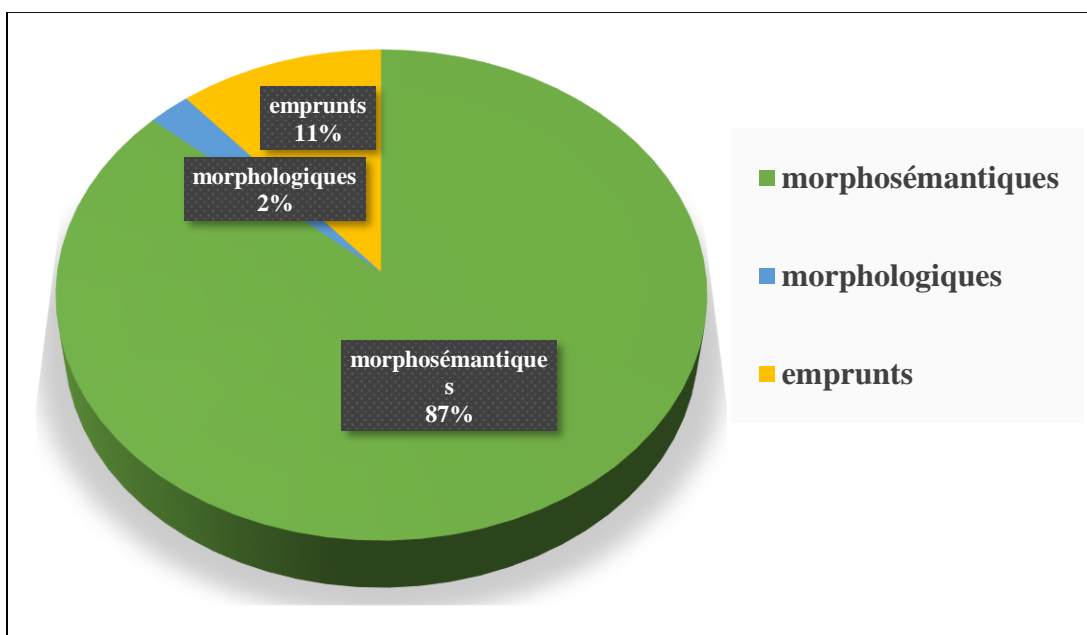
Dans un premier temps, nous présentons une classification synthétique des néologismes selon leurs procédés de création, puis, dans un second temps, les conditions d'émergence qui ont favorisé leur insertion dans les écrits journalistiques.

3.1. Classification des néologismes

L'application de la méthode Extranéo a permis d'extraire cinq cent dix-neuf néologismes, dont quatre cent quarante-neuf néologismes morphosémantiques, douze néologismes morphologiques et cinquante-huit néologismes obtenus par emprunts. Cette répartition est représentée à travers le graphique ci-dessous. Les néologismes morphosémantiques sont principalement des cas de préfixation (*méga-ministère*), de suffixation (*étalorable*), de formation parasynthétique (*indiscourable*), de flexion (*audite*), de composition (*camion-podium*), de redoublement (*coincer-coincer*), de synapsie (*nids-de-dindon*), de composition savante (*cleptocratie*), de composition hybride (*dioulaphone*), de fracto-composition (*e-intellectuel*), de compocation (*fasonaute*), de factorisation (*Francacophonie*), de mot-valisation (*démocrature*), de création onomatopéique (*zaga-zaga*), de fausse coupe (*gouverne-et-ment*) et

de paronymie (*merdiem*). Quant aux néologismes morphologiques, ils ont été obtenus par troncation (*anti-terro*) et par siglaison (*PPS*). Enfin, les néologismes par emprunts sont classés en trois sous-catégories. La première sous-catégorie concerne les emprunts à une langue africaine locale, c'est-à-dire à une langue burkinabè. Il s'agit du bobo (*kibi*), du dioula (*djatiguiya*), du foulfouldé (*gniiwa*), du goulmacéma (*biala*), du haoussa (*tazartché*), du mooré (*kosweto*) et du san (*gnontoro*). La deuxième sous-catégorie concerne les emprunts à une langue africaine non locale. Il s'agit de l'arabe (*doua*), de l'ashanti (*akwaba*) et du wolof (*nangadèf*). La troisième sous-catégorie concerne les emprunts à l'anglais (*win-win*), c'est-à-dire à une langue non africaine.

Graphique 1 : Répartition par typologie des néologismes détectés



Source : Graphique conçu par nous-même

3.2. Conditions d'émergence

L'analyse stylistique appliquée aux articles journalistiques burkinabè révèle des caractéristiques distinctives dans l'émergence des néologismes, influencées par le contexte multilingue et multiculturel du Burkina Faso. Ce pays, qui compte de nombreuses langues nationales en plus du français, se distingue par une diversité linguistique importante qui marque le discours journalistique et favorise la création de néologismes uniques, nés de la rencontre de cultures et de langues variées. Ainsi, trois principaux facteurs fondent l'apparition des néologismes dans les textes journalistiques : la volonté d'exprimer une pensée africaine ou burkinabè, la désignation de réalités locales et la valorisation de la cohabitation linguistique.

3.2.1. Volonté d'exprimer une pensée africaine ou burkinabè

La présence de néologismes dans le français d'Afrique en général et burkinabè en particulier est liée à une volonté d'exprimer une pensée spécifique. Pour y arriver, les locuteurs s'approprient le français, l'adaptent ou manifestent la volonté de le transformer à leur guise. Ce facteur d'émergence s'appréhende notamment à travers les néologismes issus de procédés de création mettant en jeu les langues africaines locales ou non locales et des formants français. Il s'agit, entre autres, des néologismes *gnamogdeencratie*, *tampirisme*, *gnontorodrome*, *djandjobatiser*, *e-moussou*, *tampicratie*, *tukguilisme*, *tukguiliste*, *tazartchiste*. Par exemple, le néologisme *gnamogdeencratie*, nom commun obtenu par composition hybride, est formé sur le nom commun « gnamogdeen » emprunté au dioula. De même, le néologisme *tampirisme*, nom commun obtenu par suffixation, est formé sur le nom commun « tampiri » emprunté au mooré ; quant à la lexie *gnontorodrome*, elle provient de la base lexicale « gnontoro » issue de la langue san. Ainsi, dans l'énoncé « ce joyau flambant neuf est doté de certaines commodités dignes d'une gare moderne, sauf d'un "**gnontorodrome**" » (*L'Observateur Paalga*, 2012), le locuteur utilise un néologisme tout en pratiquant le jeu de la parenté à plaisanterie. Il s'agit là de l'illustration de véhiculer une pensée ou une pratique socio-culturelle endogène. Pour A. Nyamba (2001), pour exprimer cette pratique qui est faite habituellement dans les langues nationales, la création néologique permet de faire une certaine ouverture à la langue française. De même, dans l'énoncé « 13, 14 et 15 septembre de "**djandjobatiser**" après avoir pagler stratégie, croissance et développement » (*Lefaso.net*, 2012), la création lexicale à partir de « djandjoba » permet d'utiliser un formant français pour exprimer une pratique locale. À travers ce type de lexies néologiques, le locuteur burkinabè s'approprie des formants français et les applique à des éléments lexicaux de langues africaines. En paraphrasant S. Lafage (1993 & 1996), nous relevons que l'appropriation du français par les Burkinabè correspond à une adaptation de cette langue aux besoins de l'expression d'une pensée burkinabè ou africaine. Pour ce faire, diverses stratégies linguistiques sont mises en œuvre, dont la création néologique. Celle-ci est également fondée sur le besoin pour les locuteurs de désigner souvent des réalités spécifiques locales.

3.2.2. Désignation de réalités locales

En Afrique, et plus spécifiquement au Burkina, l'usage ou la création des néologismes est lié au fait que les locuteurs ont souvent besoin d'échanger sur des réalités qui sont inexistantes dans l'univers du français hexagonal. Ce facteur, d'après Y. Ouédraogo (2008), constitue un phénomène linguistique qui favorise l'innovation lexicale dans le français d'Afrique. Il vise la

désignation de réalités locales, que l'on ne retrouve pas dans le français hexagonal. Ce faisant, les locuteurs sont tenus d'insérer les lexies qui sont généralement utilisées localement et qui, en principe, sont des néologismes. Ce facteur de création lexicale est à la base de la création néologique par emprunt. C'est le cas de *gnango-logo* et *djatiguiya* empruntés au dioula, de *bisongo*, *lenga*, *kosweto*, *naabasga*, *rakiiré*, *tuk-guili* et *wambzanga* empruntés au mooré, etc. L'utilisation de ces emprunts, précise Y. Ouédraogo (2008, p. 93), est lié au fait que « lorsque l'on veut traduire les réalités qu'ils dénotent, à moins de recourir à de longues paraphrases, peu économiques et généralement approximatives, on n'a pas le choix que de les employer ». C'est ce qui justifie l'insertion de *rakiiré*, néologisme obtenu par emprunt au mooré, qui désigne une réalité inexistante dans l'univers du français hexagonal. Ce néologisme se traduit en français par « parenté à plaisanterie ». La parenté à plaisanterie, d'après A. Nyamba (2001, p. 119), est un phénomène socio-culturel burkinabè qui, consiste pour des individus de groupes ethniques différents à se couvrir de « véritables joutes oratoires faites d'insultes, de menaces et de railleries grossières ».

L'expression de réalités inexistantes dans le français hexagonal favorise l'insertion de néologismes qui se rapportent à des domaines bien précis. Sur le plan éducatif, le néologisme *bisongo*, emprunté au mooré, est inséré dans les phrases pour dénommer « une sorte d'établissement local servant de cadre d'éveil pour les enfants qui ne sont pas en âge d'aller à l'école ». Ce type d'infrastructure étant spécifique au contexte burkinabè, une lexie a été empruntée à la langue mooré pour la désigner. Sur le plan alimentaire, le néologisme *chitoumou* « chenille de karité » désigne un mets particulier dans la gastronomie burkinabè. Dans le domaine des transports, le néologisme *taxi-moto* « un engin à trois roues muni d'un wagon affecté généralement au transport de marchandises mais utilisé très souvent pour transporter des personnes » désigne un type d'engin spécifique à l'Afrique ou plus particulièrement au Burkina. Il permet de montrer que le transport en commun est peu développé ou peu pratiqué en conformité avec les lois en vigueur. Dans ce même domaine, le néologisme *camion-corbillard* désigne « un camion de transport du bois de chauffe généralement délabré et constituant un danger pour les usagers de la chaussée ». Une autre réalité spécifique à la société africaine est à l'origine du néologisme *gomboïste* « adepte des petits avantages financiers dont profitent généralement certains travailleurs du privé ou du public en plus de leur rémunération légale ». Parfois, la réalité dont il est question peut être exprimée à travers une lexie dont l'origine n'est pas clairement établie. Ce faisant, cette lexie est intégrée directement dans les textes et peut même servir de base pour la formation d'autres néologismes. C'est le cas de la lexie *wak* ou

wack. En plus de dénoter une réalité inexistante dans l'univers du français hexagonal, l'origine de cette lexie, d'après A. Bieri et S. Froidevaux (2010, p. 68), « reste passablement obscure ». Tout cela favorise l'insertion de cette lexie dans la presse écrite et, plus singulièrement, les néologismes *contre-wack* et *wackman* qui ont été formés à partir d'elle. S'il y a création néologique dans la presse écrite burkinabè, cela est également le reflet de la pluralité des langues caractérisant le contexte sociolinguistique du pays.

3.2.3. Valorisation de la cohabitation linguistique

L'insertion des néologismes dans la presse écrite burkinabè est favorisée par la manifestation d'une cohabitation linguistique qui est le reflet d'une promotion de la cohésion sociale. Deux phénomènes permettent de rendre compte des néologismes dont l'insertion dans les textes en français est liée à une valorisation de la cohabitation linguistique. Il s'agit, premièrement, des néologismes obtenus par emprunt. Concernant cette première sous-catégorie, nous relevons *gban-gban*, *gnagami*, *mouso*, *nansongo*, *wassa-wassa* empruntés au dioula, *donmanan*, *gnontoro* empruntés au san, *folketing*, *elder*, *entrepreneurship* empruntés à l'anglais, *doua*, *miskins*, *tawaf*, *zam-zam* empruntés à l'arabe, *djeredjef*, *nangadèf*, *yaakar* empruntés au wolof, etc. L'insertion des emprunts est liée au fait que, selon G. Prignitz (1994 : 57), « le mot emprunté a la saveur "native" que n'aurait pas celui de langue officielle "importée" ». Deuxièmement, l'étude permet de distinguer les néologismes formés à partir d'au moins deux langues différentes (langues africaines ou langues non africaines). Pour ce qui est de cette seconde sous-catégorie, nous relevons *bandjidrome*, *burkindisme*, *naabaillon*, *yelkayemania*, *dioulaphone*, *dolodrome*, *gnontorodrome*, *référendumphobe*, *tazartchiste*, *zidaphobie* obtenus par composition hybride ou par suffixation. Ainsi, les néologismes *djandjobatiser*, *gnamogdeenocratie* et *e-mouso* sont formés à partir des lexies dioula *djandjoba*, *gnamogdeen* et *mouso* ; les néologismes *naabaillon*, *néo-koglwéogo* et *kundéable* sont formés sur les bases nominales mooré *naaba*, *koglwéogo* et *kundé* ; enfin les néologismes *gentelmania* et *democracy* intègrent les adjectifs qualificatifs anglais *gentle* et *crazy*. Ces différentes illustrations permettent de dire que le multilinguisme, envisagé comme un facteur de création néologique dans le français du Burkina, se rapporte principalement au contexte sociolinguistique du pays. En effet, ce contexte est marqué par cinquante-neuf (59) langues ethniques (G. Kedrebéogo et al., 1988) déclarées langues officielles selon la dernière révision constitutionnelle et cohabitent avec le français et l'anglais qui ont le statut de langues de travail. Des langues internationales comme l'allemand, l'espagnol, l'allemand, le chinois, etc. y sont utilisées principalement dans les cadres scolaire, académique ou commercial. Outre ces langues, on y relève également des

langues africaines non locales, comme l'arabe, utilisé en lien avec la religion islamique et avec le cadre scolaire, l'ashanti, le wolof, etc. Il ressort de notre étude que la cohabitation entre ces différentes langues constitue un véritable facteur de création néologique comme le soutient B. M. Daïla (2018 : 248) : « Ce contact des langues ou la coexistence des langues ont pour conséquence les néologismes. »

Le contexte multilingue du Burkina Faso influence également la manière dont les néologismes sont introduits et expliqués. Souvent, les articles incluent des gloses ou des explications supplémentaires pour clarifier ces mots nouveaux étant donné que le lectorat n'est pas toujours homogène linguistiquement. Ainsi, un terme inspiré du dioula ou du mooré peut être défini ou illustré par des exemples en français, une stratégie qui, selon C. Kerbrat-Orecchioni (1980), permet de rendre le texte accessible à un public diversifié sans sacrifier la spécificité culturelle du message. Cela reflète une adaptation constante de la langue, permettant aux locuteurs de la presse écrite de s'adresser à un public aux origines linguistiques variées.

Conclusion

À travers cette étude, nous nous sommes intéressés aux conditions d'émergence des néologismes dans la presse écrite burkinabè en français. Pour identifier ces contextes, nous avons appliqué la méthode Extranéo à un corpus journalistique constitué d'articles tirés des journaux *Lefaso.net*, *L'Obsevateur Paalga* et *Sidwaya*. Au total, cinq cent dix-neuf néologismes validés ont été extraits du corpus et ont été classés suivant la grille de Sablayrolles. Étant donné que l'extraction a concerné essentiellement les néologismes formels, cette classification a permis de disposer de néologismes morphosémantiques, de néologismes morphologiques et d'emprunts. L'insertion de ces différents néologismes dans les textes a été favorisée par la volonté d'exprimer une pensée africaine ou burkinabè, la désignation de réalités locales et la valorisation d'une cohabitation linguistique écho d'une cohésion sociale. Ces résultats montrent qu'en plus de permettre la transmission d'informations, les néologismes constituent des marques socioculturelles.

Références bibliographiques

BASTUJI Jacqueline, 1974, *Notes sur la créativité lexicale*, Paris, Larousse.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 357 p.



BIERI Arnaud et FROIDEVAUX Sylvain, 2010, « Dieu, le président et le wak : À propos de certains phénomènes "magico-religieux" au Burkina Faso », Mathieu Hilgers éd., *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : Le cas du Burkina Faso*, Paris, Éditions Karthala, doi:10.3917/kart.hilge.2010.01.0067, p.67-83.

CARTIER Emmanuel, SABLAYROLLES Jean-François, BOUTMGHARINE Najet, HUMBLEY John, BERTOCCI Massimo, JACQUET-PFAU Christine, KÜBLER Nathalie et TALLARICO Giovanni, 2018, « Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Mons (Belgique), 9-13 juillet 2018, p.1-20.

COQUET Jean-Claude, 1984, *La voix du sens*, Paris, PUF, 272 p.

CULIOLI Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys.

DUBOIS Jean, LAGANE René, 2001, *Grammaire*, Paris, Larousse.

GARDES-TAMINE Joëlle, 1981, « Introduction à la morphologie », *L'Information Grammaticale*, n° 10, doi : 10.3406/igram.1981.2429 [http://www.persee.fr /doc/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429), p.37-39.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2011, *Le bon usage*, 15e édition, Paris, De Boeck & Duculot.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p.

LAFAGE Suzanne, 1999, « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : Éléments de problématique », *Revue du ROFCAN*, n° 13, Didier-érudition, p.163-177.

MOUNIN Georges, 2004, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France.

NYAMBA André, 2001, « Les relations de plaisanteries au Burkina Faso », *Communication* [En ligne], volume 21/1, [http://journals.openedition.org/communication/ 5503](http://journals.openedition.org/communication/5503) ; DOI : [https://doi.org/ 10.4000/ communication.5503](https://doi.org/10.4000/communication.5503), p.119-140.

OUÉDRAOGO Youssouf, 2008, « Les particularismes du français d'Afrique noire : entre écart et enrichissement », *Language, culture and littérature*, Ghana, D. D. Kuupole, p.82-95.



POLGUÈRE Alain, 2002, *Notions de base en lexicologie*, Observatoire de Linguistique SensTexte, Canada, Université de Montréal.

PRIGNITZ Gisèle, 1994, « Rôle de l'argot dans la variation et l'appropriation : le cas du français au Burkina », *Langue française*, n°104, p.49-63.

QUEFFÉLEC Ambroise, 2009, « Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008) », NZESSE Ladislas, *Le français en Afrique*, n°24, p.7-9.

REY Alain, 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, SNL, Le Robert, Paris.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, et RIOUL René, 2018, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

ROBERT Stéphane et VOISIN Sylvie, 2014, « Documentation, description et typologie des langues du Sénégal (langues en danger) », *Compte-rendu de fin du projet Senelanguages* Projet ANR-09-BLAN-0326, allant du 01/10/2009 au 31/01/2014.

SABLAYROLLES Jean-François, 1993, « Fonctions des néologismes », dans *Cahiers du C.I.E.L. Lexique et construction du discours*, UFR E.I.L.A., Paris-7, p.53-94.

SABLAYROLLES Jean-François, 1996, « Néologismes et nouveauté (s) », dans *Cahiers de lexicologie*, n°69, p.5-42.

SABLAYROLLES Jean-François, 2009, « Néologie et classes d'objet », *Neologica : Revue internationale de la néologie* n°3, Paris, Garnier, p.25-36.

SABLAYROLLES Jean-François, 2017, *Les néologismes. Créer des mots nouveaux aujourd'hui*, Paris, Garnier, 94 p.

SCHMID Helmut, 1995, « Treetagger, a language independent part-of-speech tagger », *Institut für Maschinelle Sprachverarbeitung Universität Stuttgart*, n°43, p.1-28.

TESNIÈRE Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 670 p.

ZOUMBARA Célestin, ROCHE Mathieu, DIWERSY Sascha, OUEDRAOGO Youssouf, MARTIN Pierre, 2020, « Combinaison d'étiqueteurs morpho-syntaxiques, de lexiques flexionnels et de marqueurs de glose pour extraire les néologismes en français du Burkina », *Actes des 15es Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT)*, 16-19 juin 2020, Toulouse, France, p.1-13.